

Étude mycologique sur les hauteurs du lac du Bourget et prise en compte de la fonge dans la gestion d'un site du Conservatoire du littoral

Annexe

1. Méthode dérivée de GRIFFITH *et al.* (2004) basée en partie sur la couleur des espèces (voir tableau 7) ; cette évaluation peut aussi être utilisée pour assurer un suivi sur un plus long terme.
L'évaluation du potentiel fongique d'une pelouse à partir d'une visite unique est

Tableau 7. Construction de l'indicateur : cotation des espèces inventoriées.
NB : Le dernier critère de ce tableau introduit la référence à la taille de l'espèce qui a pu être appréciée avec les ouvrages suivants : COURTECUISSÉ & DUHEM (2013) et EYSSARTIER & ROUX (2017).

Espèces fongiques	Points (pt / pts)	Calcul
Décomposeurs de litière (petites espèces grises, brunes ou blanches) à chapeau ≤ 2 cm, tels ceux des genres <i>Mycena</i> , <i>Galerina</i> et <i>Crinipellis</i>	1 pt quel que soit le nombre d'espèces	1 ou 0
Décomposeurs fimicoles : espèces des genres <i>Coprinus</i> , <i>Conocybe</i> , <i>Panaeolus</i> , <i>Panaeolina</i> , <i>Psathyrella</i> , <i>Psilocybe</i> et <i>Stropharia</i>	1 pt quel que soit le nombre d'espèces	1 ou 0
Espèces du genre <i>Agaricus</i>	1 pt quel que soit le nombre d'espèces	1 ou 0
Espèces du genre <i>Entoloma</i> (lames roses)	2 pts par espèce présente	2 × nb espèces
Espèces des genres <i>Clavaria</i> , <i>Clavulinopsis</i> , <i>Ramariopsis</i> , <i>Geoglossum</i> , <i>Microglossum</i> et <i>Trichoglossum</i>	4 pts par espèce présente	4 × nb espèces
<i>Clavaria zollingeri</i> (violette)	6 pts pour cette espèce	6 ou 0
Espèces du genre <i>Cuphophyllus</i> (blanches)	2 pts quel que soit le nombre d'espèces	2 ou 0
Hygrocybes du groupe de <i>H. conica</i> (jaune orangé noircissant)	2 pts quel que soit le nombre d'espèces	2 ou 0
Hygrocybes jaunes (<i>H. chlorophana</i> , <i>H. glutinipes</i> , etc.)	2 pts quel que soit le nombre d'espèces	2 ou 0
Hygrocybe vert (<i>H. psittacina</i>)	2 pts pour cette espèce	2 ou 0
<i>Cuphophyllus pratensis</i> (ocre orangé)	3 pts pour cette espèce	3 ou 0
<i>Hygrocybe reidii</i> (orangé)	3 pts pour cette espèce	3 ou 0
Hygrocybes rouges (<i>H. coccinea</i> , <i>H. punicea</i> , <i>H. splendidissima</i> , etc.)	7 pts quel que soit le nombre d'espèces	7 ou 0
<i>Hygrocybe calyptriformis</i> (rose pâle)	10 pts pour cette espèce	10 ou 0
Espèces du genre <i>Dermoloma</i>	3 pts quel que soit le nombre d'espèces	3 ou 0
Espèces du genre <i>Camarophyllopsis</i>	3 pts quel que soit le nombre d'espèces	3 ou 0
Espèces du genre <i>Porpoloma</i>	6 pts quel que soit le nombre d'espèces	6 ou 0
Espèces des genres <i>Langermannia</i> , <i>Calvatia</i> et autres champignons à chapeau de diamètre dépassant 4 cm, non cités	1 pt par espèce présente	1 × nb espèces
Total :		

Le nombre de points obtenus après une visite unique est interprété ainsi : moins de 10 points, potentiel fongique faible ; de 10 à 30 points, potentiellement intéressant ; plus de 30 points, potentiel fongique élevé.

2. Méthode dérivée de VESTERHOLT *et al.* (1999)

Cette méthode évaluant l'intérêt d'une prairie après une visite unique est basée sur un score établi à partir du nombre d'espèces d'*Hygrocybe* recensées dans la prairie, et permet de définir un niveau d'intérêt : faible (1 à 2 espèces recensées), local (3-5 espèces), régional (6-10 espèces), national (11-14 espèces) ou international (≥ 15 espèces).

3. Indice de représentativité des données (MOREAU, 2002)

L'indice I_r permet d'évaluer la représenta-

tivité des données : $I_r = 1 - (N_u/N_t)$, où N_u est le nombre d'espèces vues une seule fois et N_t le nombre total d'espèces. L'interprétation propose comme modalités une représentativité non significative ($I_r \leq 0,30$), insuffisante ($0,31 \leq I_r \leq 0,40$), représentative ($0,41 \leq I_r \leq 0,60$) ou exhaustive ($I_r > 0,60$).

4. Évaluation des prairies à l'aide du système CHEGD (Clavaires, Hygrocybes, Entolomes, Géoglosses, Dermolomes) (SELLIER *et al.*, 2015)

Le décompte des espèces appartenant à ces genres permet de construire un indicateur de l'état de la prairie (voir tableau 8). La valeur de classe la plus haute détermine le niveau d'intérêt sur le plan patrimonial.

Tableau 8. CHEGD : construction de l'indicateur et interprétation (SELLIER *et al.*, 2015).

Classes	Genres	Intérêt du site (nombre d'espèces)				
		Faible	Local	Régional	National	International
Clavaires	<i>Clavaria</i>	1 ou 2	3 à 4	5 à 8	9 et +	
	<i>Clavulinopsis</i>					
	<i>Ramariopsis</i>					
Hygrocybes	<i>Cuphophyllus</i>	1 à 4	5 à 9	10 à 20	21 à 24	25 et +
	<i>Hygrocybe</i>					
Entolomes	<i>Entoloma</i>	1 à 3	4 à 7	8 à 16	17 à 19	20 et +
Géoglosses	<i>Geoglossum</i>	1	2	3	4 et +	
	<i>Glutinoglossum</i>					
	<i>Microglossum</i>					
	<i>Thuemenidium</i>					
	<i>Trichoglossum</i>					
Dermolomes	<i>Camarophylloopsis</i>	0	1	2	3 et +	
	<i>Dermoloma</i>					
	<i>Porpoloma</i>					

5. Distribution des espèces indicatrices selon leur sensibilité aux nitrates (SELLIER *et al.*, 2015)

Des espèces apprécient de fortes quantités de nitrates alors que d'autres sont très sensibles aux intrants chimiques (*Hygrocybe punicea*) : trois catégories de sensibilité différentes aux nitrates sont publiées :

- catégorie A : espèces très sensibles aux nitrates (disparaissant en présence de la moindre trace de nitrate ; liste de 102 espèces) ;
- catégorie B : espèces sensibles aux nitrates (disparaissant très rapidement en présence de nitrates ; liste de 66 espèces) ;

• catégorie C : espèces nitratoclines à nitratophiles (favorisées par des quantités de nitrates modérées à importantes ; liste de 147 espèces).

Les listes des espèces correspondantes sont à consulter dans la publication originale.

